L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 2 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sol. Stern, 520 Décatur, 52. 26 juin—1m

PERDU.

PERDU—Le 29 juin 1891, le livret No 2009, série H, pour deux actions de Eureka Homestead Society, au nom "A. Clark." Le public est prévenu de ne pas acheter ni négocier le dit livret, car j'ai fait application pour un certificat en double et livre de passe. 2 juil—3f

PERDU, aux Exercices de fin d'année du Couvent de St Joseph, angle des rues St-Philippe et Galvez, le 29 juin, un Porte-monnaie en canevas contenant: deux billets de banque de cent dollars chacun, trois de dix dollars chacun, trois de cinq dollars chacun, une pièce en or de $10, un billet à ordre de $300 dû en janvier 1892, un certificat de 29 actions de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles. Une récompense libérale sera donnée à quiconque rapportera à ce bureau le porte-monnaie et son contenu. 2 juil—2f

DEMANDES.

ON demande—Un coupeur de pantalons ayant l'expérience du grand couteau, 34 Décatur. 2 juil—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary L. Flattmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,890—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 5 10

Succession de Mme Louise Burthe, Vve D. F. Edmond Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,445—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Madeleine Burthe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 juil—1 5 10

Succession de Elizabeth Fichtera meyer, veuve de Peter Ackermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,810—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Pohlmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—3 7 juil

A. Carrière & Sons vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,816—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Walter D. Denègre syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
juin—23 27—2 juil

Succession de Hermann Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Caroline H. Curtius, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26—juil 1 5

Succession de James Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,148—Division F—Attendu que William Richardson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu James Richardson, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—23 27—2 juil

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,248—Division C.—Attendu que Regina Kaufman, veuve de James Dillon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Dillon, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—23 27—2 juil

Succession de George F. Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,930—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Nungesser, veuve de feu George F. Baumann et Joseph Baumann exécuteurs conjoints de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26—juil 1 5

Succession de Mme Mary J. Pointe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,259—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Manuel Pointe, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juin—30—5 9 juil

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,351—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William F. Brewer, notaire, No 7 Commercial Place, en cette ville, le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de consulter et voter sur la demande pour un répit, et que R. H. Lea, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, ainsi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
1juil—31 au 3août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,369—Division E—E. Marqueze & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus enregistrée et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs du pétitionnaire se sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de la dite raison sociale de E. Marqueze & Co. et de Alexis Bennecase est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bennecase est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 par devant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et afin de pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera son lié, et, cela, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30juin—3f au 3août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,239—Division D.—J. Frank Sport vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire J. Frank Sport, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, SAMEDI le 18ème jour de juillet 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et qu'Horace Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1891.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 juin—3f au 18 juil

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er JUILLET—CLASSE No 254
Tirage de 4 heures P. M.

15	36	46	31	64	9	9	59	40	24	18	17	58

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature ce 1er juillet 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu sémestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu tous en public à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000, ...	100,000
1 Lot de...	50,000, ...	50,000
1 Lot de...	25,000, ...	25,000
2 Lots de...	10,000, ...	20,000
5 Lots de...	5,000, ...	25,000
25 Lots de...	1,000, ...	25,000
100 Lots de...	500, ...	50,000
200 Lots de...	300, ...	60,000
500 Lots de...	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit...	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de...	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit...		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900

3,134 Lots se montant à...$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs: 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous payerons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales cependant continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussitôt reçues.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection, qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie continuera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance au lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir: cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de six-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, au commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Browville W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans
1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de local portant le numéro municipal 119 rue Commune.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs James J. McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 33,289.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, St Charles, Canal et Commune, et désigné par la lettre "D" sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, le 9me jour de février 1877, annexé à un acte d'acquisition de la dite propriété par John Henry de Wm H. Morgan et als, acte passé le 1er jour de juillet 1877 pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, conformément au dit plan le lot mesure vingt deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de soixante-dix pieds dix pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue St-Charles; sur le côté près de la rue Camp et touchant le lot "C" a une première profondeur de cinquante-neuf pieds puis sur une ligne parallèle à la rue Commune et s'étendant vers la rue Camp quatre pieds six pouces puis sur une ligne parallèle à la ligne de côté à une seconde profondeur de huit pieds un pouce, puis sur une ligne parallèle à la ligne du fond et s'étendant vers la rue Camp, mesure cinq pieds deux pouces quatre lignes, puis sur une ligne perpendiculaire à la dite ligne du fond à une dernière profondeur de huit pieds ou il va se réunir avec la ligne du fond sur laquelle il mesure trente-et-un pieds six pouces, le tout plus ou moins, un pied américain, et le magasin en briques à quatre étages sur le dit lot, étant connu et désigné par le No 119 rue Commune. Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Henry, par acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
1er juil—1 8 15 22 29—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situee dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine, sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de H. Moellhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Graver Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,00—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le bateau à vapeur Graver Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., etc., comme il se trouve maintenant amarré dans la rivière droite, à peu près deux îlets en bas du débarcadère du bas du Second District.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Roberton, dans l'ilet compris par les dites rues Claiborne et Féliciana.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'ilet numéro vingt-quatre, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St-Avide), Féliciana et Roberton (anciennement St Jean Baptiste), conformément à un plan fait par A. Parge, le 25 juillet 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente-un pieds de face à la rue Clouet, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Roberton.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse comme héritière de Mme Thérésa Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et second mariage de Dominique Hueson, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1883 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 305).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Bayne vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter C. Rosenstream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,899—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 20ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St-David.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LAROSE.

BOTTES ET SOULIERS

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LAROSE, encanteurs, il sera vendu le JEUDI, 2 juillet 1891, à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres, commençant à 11 heures et demie A. M.

Un grand assortiment des articles ci-dessus, convenable pour le commerce de la campagne et de la ville. 2 juillet—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif de meubles de maison—Comptes ouverts, etc.

F. J. Zeeringer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,787.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 25 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 8 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° Un lot de meubles de maison assortis et d'après un inventaire.

2° Un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 3 8

Vente d'intérêt dans une propriété du Troisième District.

Prosper Bonnet vs. Célestin Dufaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise de six lots de terre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par les numéros Dix, Onze, Douze, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre, dans l'ilet numéro Trois, borné par les rues Hancock, Jumonville, Bienvenu et Monroe. Les dits lots de terre se touchent et mesurent, chacun, comme suit, à savoir:

Les lots numéros Dix, Onze et Douze mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Bienvenu, sur une profondeur de cent trente six pieds dix pouces, entre lignes parallèles et égales, et les lots numéros Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Jumonville, sur une profondeur de cent trente-six pieds dix pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—6 11 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage d'une Propriété de valeur améliorée, dans le Premier District, dans le quartier des affaires de gros.

W. S. Benedict versus Nicholas Burke, exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,846—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 5 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit ilet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, sur le côté vers la rue Lafayette de cent vingt huit pieds, et sur le côté vers la rue Poydras de cent vingt sept pieds dix pouces, conformément à un plan fait par C. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mai 1801, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—juillet 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un dit writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 24,207 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet borné par le Chemin Félicité par les rues Camp, Ste-Marie et Magazine, sur un plan fait par Jules Dreux, daté le 21 avril 1853. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre, et cent vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes sur la côte le séparant du lot No six.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Theresa Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,879—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis du défendeur Leandar Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir:—Un certain lot de terre, avec voies et privilèges, appartenant, situé rue Patton, entre Eléanor et State, en cette ville dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Laurel, anciennement rue Levée et la ligne inférieure de Bloomingdale, comme connu le lot No 17 du dit ilet, et mesure trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Second District, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane.

A. J. Cahill vs Mme Amelia Hodgson et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,941. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville le VENDREDI, 3 juillet 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourgogne, et portant le numéro municipal 185 rue de la Douane, le dit lot de terre mesure (mesure française) trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Conningham, et sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à S. Blanc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—3 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23me jour d'avril 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

B. Leopold vs E. Frank.—No 32,396.—Division C.

Cette affaire a été appelée pour être jugée aujourd'hui. Présent: E. E. Moise Esq. pour la plaignante. Défendeur absent et non représenté. Et après avoir entendu les plaidoiries, les preuves et l'avocat, la Cour considérant la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur, de la façon donnée ci-après et pour les raisons assignées de vive voix: Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici contre le défendeur Elias Frank soit maintenant confirmé. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Bertha Leopold et contre le dit défendeur Elias Frank, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux et dissolvant pour toujours la communauté d'acquêts et gains existant entre eux.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la demande de la plaignante sans tous autres rapports soit mise hors de cour et que le défendeur paye tous les frais du procès.
Jugement rendu le 23 avril 1891.
Jugement signé le 28 avril 1891.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour d'avril en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent-quatre vingt-onze.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1er mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Deux de jolis cottages seuls et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dieteler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 26 juin 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois, à étage, Nos 130 et 130 1/2 rue Joséphine, coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St-Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi, le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 268 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils s'élèvent forme le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur et façade rue Chippewa de 120 pieds et 3 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, député-voyer de la ville, en date du 11 octobre 1871, le tout en mesure française; loué au mois au taux de $34 par an.

Ils sont situés à un ilet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage populeux, assurant de bons locataires en tout temps. Comme placements d'argent on pourra faire des demeures, ils sont désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS.

Chemin de fer, Assurance, Abattoirs et Water-Works.

Succession de Mme Odille Morel, femme d'Eugène Petit et de Eugène Petit.

No 33,104—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—JEUDI, 9 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division E. daté le 22 juin 1891 et rendu dans la succession mentionnée ci-dessus, les sécurités décrites ci-après, à savoir—

1° Dix actions du Louisiana Ice Manufacturing Company, certificat 2,042, daté le 16 octobre 1883.

2° Dix actions de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, certificat 910, daté le 1er mai 1885.

3° Quatre Actions de la Compagnie d'Assurance Home, certificat 150, daté le 26 janvier 1887.

4° Quinze Actions Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co., certificat 1616, daté le 12 octobre 1885.

5° Dix Actions de la Compagnie de Water Works de la Nouvelle Orléans, certificat 5,204, daté le 21 octobre 1885.

6° Dix Actions de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, certificat 430, daté le 1er mai 1885.

7° Dix Actions de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, certificat 445, daté le 13 octobre 1885.

8° Une Action du New Orleans Insurance Association, certificat 601, daté le 21 décembre 1874.
Conditions—Comptant avant le transfert.
27 juin—27 28—juil—8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Daniel Darme.

No 32,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — JEUDI, 2 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus Division E. daté le 29 mai 1891 et un ordre supplémentaire daté le 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir.

1° Un lot de meubles de maison contenus dans le local, coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne.

2° Six vaches et deux veaux.

3° Le bon vouloir, etc., des affaires conduites à présent par le défunt.

4° Trois actions du German Mens Singing & Benevolent Association.

5° Un droit de membre dans le Intar State Fire Association.
Conditions—Comptant.
21 juin—21 22—juil 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES

—ET DE—

Beaux terrains convenables pour y bâtir

—DANS—

Une localité de résidences de choix

—ET—

Un quartier qui prend de valeur rapidement.

Nos 206, 208, 210 212, 214 et 216

AVENUE NAPOLEON,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Placements d'argent de premier ordre et demeures.

SUCCESSION DE DANIEL DARMS.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, en date du 29 mai 1891, et un ordre supplémentaire du 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Le joli cottage-résidence à deux étages,** No 216 avenue Napoléon, au coin Sud ouest de la rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Carondelet et Baronne, bâti en bois à deux étages. La terre comprend deux terrains désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de Charles de Armas, voyer, le 13 mai 1801, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne, et mesurant 50 pieds, 2 pouces, plus ou moins, de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et de façade rue Baronne.

2° **Le beau cottage double,** élevé de terre, en bois, à distance du la ... et 212 avenue Napoléon, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, ayant chacun 5 chambres, salon de bains, cuisine, chambres de domestiques, citernes, etc. Le terrain comprend un lot de terre désigné par la lettre B sur le susdit devis ou plan, et mesurant 51 pieds, 5 pouces de face à l'avenue Napoléon, sur la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

3° **Le joli cottage double** érigé à distance du trottoir Nos 208 et 206 avenue Napoléon, adjacent à et dans les mêmes district et carré d'ilet que la propriété ci-dessus décrite, ayant galeries, trois chambres et citerne de chaque côté. Le terrain comprend un lot de terre désigné par la lettre C sur le dit devis ou plan, et mesurant 30 pieds de façade avenue Napoléon, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

4° **Un certain lot de terre** situé dans les mêmes district et carré d'ilot que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D sur le susdit devis ou plan et mesurant 30 pieds de façade rue Baronne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

La susdite propriété décrite est splendidement située du côté ombragé d'une des plus larges avenues de la ville, adjacente à l'avenue St-Charles, chars, églises, marchés et écoles dans un quartier prenant de valeur continuellement et suivant rapidement grâce aux améliorations qui s'y poursuivent et s'y achèvent par l'érection de plusieurs nouvelles et belles résidences. Il n'est pas de meilleure localité pour des placements de capitaux engageants et pour l'établissement de demeures respectables.

5° La neuvième indivis du droit, titre et intérêt en et à un certain carré de terre, dans le Septième District de cette ville, désigné sur un ancien plan de Carrollton comme le No 129 original, maintenant les Nos 307 et 324 du nouveau plan de la ville, compris entre les rues Cambronne, Jefferson, Neuvième et Dixième, désigné sur le nouveau plan comme suit: 300 pieds de façade rue Neuvième, 300 pieds 2 pouces de façade rue Dixième, 662 pieds de façade rue Cambronne, et 65 2/3 pieds de façade rue Jefferson, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le restant à 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs; la partie à crédit, s'il en est, sera représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Pour la propriété décrite en cinquième lieu, comptant.

Les acquéreurs seront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et paieront au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Gracianette vs. Joseph Cazaubon, No 5,329.

TROISIÈME COUR DE CITÉ, Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Bartholomew, à Alger, la propriété décrite ci-après, à savoir.

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilot No 2, borné par les rues Newton, London, Orléans et l'avenue Paterson, et désigné par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 et mesurant chaque 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Cazaubon de Morbort Trepagnier, par un acte pardevant A. Ducatel, daté le 20 septembre 1861, Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 87, folio 376.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
L. O. MURPHY,
Constable, 3me Cour de Cité.
21 juin—21—juil—23

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1° **Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises,** No 87 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'ilet autrement borné par les rues Félicité et Laurel), ayant galerie en avant sur le trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et lavoir dans la bâtisse du fond; deux citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. Le tout est confortablement arrangé de façon que la propriété puisse être facilement divisée en deux corps de logis si on le désire. Le terrain mesure (mesure française) 25 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur. Etant la moitié qui se trouve le plus rapprochée de la rue Fulton du lot No 5 dans l'ilet No 7.

2° **Cinq (5) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther; désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit: Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur. Près du Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et sûr d'augmentation.

3° **Onze (11) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 24 et mesurant comme suit: Lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 167 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 24 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4° **Seize (16) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir: Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chacun 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur 160 pieds de profondeur.

5° **Dix (10) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 253, borné par les rues Huitième, Cohn, Hullteme et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24, et mesurant comme suit: Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, les lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Huitième, sur 150 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots ci-dessus troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrits sont tous à proximité de l'avenue en gravier Carrollton et du chemin cequille et présentent une magnifique occasion pour une spéculation. Distribution des lots et dimen sions détaillées démontrées en plein sur la plan à la Bourse.

6° **Quarante (40) actions de Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company,** Limité, de la valeur au pair de $100 chaque, dont vingt actions ont été émises à Jean Donneys, représentées par le certificat No 8, daté le 27me jour de janvier 1890 et les vingt autres actions ont été émises à Joseph W. Prelass d'après le certificat No 1 daté le 17 janvier 1893 et garantis à Jean Donneys.

7° **Un certain billet à ordre,** daté le 24 mai 1889, pour cinquante dollars ($50) tiré par Charles H. Osterberger à l'ordre de Jean Donneys et payable 60 jours après date.

Et le même jour au local No 87 rue Ste Marie près de la rue Chippewa à 10 heures A. M.

Tout et séparément les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 en dessus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 25 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire au frais de l'acquéreur.
29 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 août

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite savoir:

1° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré de l'ilet No 219, désigné par la lettre B sur un plan d'Edgar Pilié, d'après lequel le dit terrain mesure au pied américain, cinquante pieds de façade rue Bourbon ... la rue Conti, ... profondeur ...

2° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le carré d'ilet No 219, borné par les rues Conti, Bourbon, Dauphine et Bienville ...

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt usuel de 10 pour cent. L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages dans le centre de la ville et rénumérative.

Rue Tremé entre St-Louis et Toulouse.

Succession de Mme M. Mathes.

No 22,134—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—Geo. C. Friederichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891 et rendu dans la succession ci-dessus—

La résidence double en bois à deux étages couverte en ardoises No 80 1/2 rue Tremé entre St Louis et Toulouse dans l'ilet borné par les dites rues et la rue St Claude, dans le Second District de cette ville, contenant 6 chambres, salon de bains, etc., cour, citernes, cuisine et chambres de domestiques dans cour brique etc.

Le dit lot est désigné par le No 4 sur un plan annexé à l'acte de vente pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, à la date du 7 août 1867; suivant le dit plan le dit lot mesure 15 pieds 5 pouces de face à la rue Tremé sur 80 pieds de profondeur; le lot a d'allée à l'arrière dans le fond à une allée de 4 pieds 11 pouces de large en commun au dit lot et à d'autres en arrière ... Cette propriété une occupation constante et des revenus réguliers. Un pourra avoir un excellent placement ...

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an de crédit par billet garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire,

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit,

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'ilet autrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant hangar faisant face aux deux rues, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour voitures, cour, etc., au rez-de-chaussée, et joli balcon au fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 65 pieds 3 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien pavée et est depuis longtemps favorablement connue comme le "Red Store." Convenable pour place ment ou occupation profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets avec hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 juin—20 27—4 11 18 25 juil

Levèque et Jourdan vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Lanaux, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26—juil 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC DE Vins, Liqueurs et Groceries de choix.

Comptes ouverts, installations du magasin, cheval, wagon et harnais, etc.

—AUSSI—

15 actions du fonds-capital du Crescent City Furniture Factory.

Dans l'affaire de J. Frank Sport vs. ses créanciers.

No 33,230—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 1er juillet 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Esplanade et Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tout et en particulier, le fonds de groceries, vins, liqueurs, étagères, installations, cheval, wagon, harnais et divers, qui se trouvent dans le dit local. Comptes ouverts et 15 actions du fonds-capital du Crescent City Furniture Manufacturing Company, d'une valeur au pair de $10 chacune desquelles 10 actions sont payées en plein et $35 payés en à-compte pour la balance des actions. Le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20 juin—20 27 a la vente

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 29 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Lagrit) désigné comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire, un dépôt de 10 00 sera requis au moment de la vente.
27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires,

Dans le Deuxième District,

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, No 193 Johnson, Dumaine et North Pieur, désigné comme lot No 55, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier. Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages, subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse bien subdivisée attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.
20 juin 20 21 27 juil 4 11 18 22

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. S. Sargi.

No 16,882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'ilet borné par les rues ... Robertson, Villeré, Robertson et Quartier ... dernière ... Le lot est désigné par le No 1 ... mesurant 28 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou ... 8 pouces de largeur dans le fond sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis enregistré et ... les terrains de la rue ... et lot sont vendus conformément au dit croquis ...

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication et fera au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ EN BRIQUES,

Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.

Propriété rues Remparts et Bassin, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Maria Marthe Harrison, veuve de Jules Joseph Mabit et al. vs les tuteurs et curateurs spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Surbé.

VENTE POUR PARTAGE.

No 33,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891 signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le carré d'ilet borné par les rues Perdido, Franklin, Gravier et Liberté, formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié daté le 16 avril 1891, mesurant 62 pieds, 5 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 85 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Franklin; 84 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté et 50 pieds, 10 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la rangée de bâtisses en briques à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2° Un autre terrain dans le même ilet contigu au premier, composé de tous les terrains 3 et 4 sur le dit plan et mesure 65 pieds 4 pouces de façade sur la rue Perdido sur 84 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une rangée de quatre bâtisses en briques à un étage.

3° Un autre terrain dans le même ilet à côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 11 sur le dit plan et mesure 27 pieds de façade rue Franklin par 127 pieds 8 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido, 127 pieds 8 pouces 1 lignes de profondeur sur l'autre côté et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilot, borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre. Le terrain est composé de 4 lots Nos 3 4 23 et 24 sur un plan par E. Pilié, daté le 1er avril 1891 et mesurant ensemble 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux rues Remparts et Bassin, sur une profondeur de 128 pieds un pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage, occupée par une forge etc.

5° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, le terrain se compose de deux lots Nos 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 23 mars 1891 et mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de bâtisses en briques connues comme Purves Southern Vinegar Factory. Louées à bail jusqu'au 31 décembre 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste en un crédit d'un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication et représenté par des billets divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt du vendeur et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de garantie incluant le pacte de non aliénando, la clause d'assurance, cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de dix pour cent du prix comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. O. Préot, Notaire.
7 juin—7 9 14 21 28—5 juillet 5 11

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Dupot, coin Dauphine et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

No 32,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Joaquin Sambola vs ses créanciers.

Voitures de boulangers, mulets, harnais, installations de bureaux et de magasin, balances, échelles, auges, formes à chaudrons en cuivre, roues de voitures vieux fer, machines à sécher les pâtes italiennes et différents autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 11 juillet 1891, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 269 rue Decatur, entre St-Philippe et Ursulines, Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juin 1891, et à moi adressé:

Trois mulets, sept voitures de boulanger, outils et autres marchandises, installations, etc., délivrés par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.

Les marchandises devant être enlevées immédiatement après la vente.
1er juil—1 7 10 11

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couvertes en ardoises, construit expressément pour le commerce de grocerie.

No 28,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MARDI, 7 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Peters, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et un ordre à lui adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gaiennie, Barthélemy, Magasin, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennie et Magasin, et mesurant, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin sur 89 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennie.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 25—5 7 juillet

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième district, la résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, couvrant une résidence, élégant et spacieux terrains, bosquets, écuries et dépendances.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Charles D. Stuart, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, en date du 12 juin 1891 et d'un acte de ... vent W. Morgan Gurley notaire le 10 juin 1891, nous vendrons à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Peters, les rues Octavie et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavie, 335 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne du pied près de la rue Peters et 135 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec l'acte portant toutes les clauses de garanties usuelles 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer la collection; les améliorations devront être assurées et les polices transférées. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission à la propriété.
16 juin 18 17 20 27—juil 4 5 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Coliseum et Laurel—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Division A, daté le 29 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 5, de l'ilet No 112, borné par les rues Deuxième Trois ... Constance et Laurel et mesurant 25 pieds 3 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 11 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur ... le lot No 6, 121 pieds 3 pouces et 2 lignes le séparant du lot No 4 et 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
7 juin—7 13 20 27—juil 4 11 18

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de choix pour bâtir

Rues Broadway, Chestnut, Walnut et Wall.

A Greenville, Sixième District,

En face de la propriété de la

Fonderie Audubon.

Un magnifique site pour bâtir

A Amite City, Lne.

A Tangipahoa, Lne.

Succession de Charles Petrie, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier, et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1891, dans l'affaire No 33,116, pour compte de la succession de Charles Petrie décédé, il sera vendu, à l'encan—

A Greenville, Sixième District.

1° **Cinq lots de terre** situés à Greenville, Sixième District de cette ville, étant les lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 de l'ilet No 17, borné par les rues Broadway (ou South Market), Chestnut Magazine (ou Foucher) lesquels mesurent comme suit à savoir:

Lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 mesurant chaque 31 pieds 9 pouces de face à Broadway, sur les profondeurs suivantes, à savoir: ...

Lots Nos 2 et 3 ont chacun une profondeur de 120 pieds, ayant 30 pieds à l'arrière sur la rue Chestnut.

Lot No 7 a une profondeur de 120 pieds.

Lots Nos 7 et 9 ont chacun une profondeur de 210 pieds et en ont à travers l'ilet jusqu'à la rue Chestnut, sur laquelle rue ils ont une façade de 40 pieds 9 pouces chacun.

2° **Six certains lots de terre** dans le même district et faubourg ci-dessus décrit, étant les lots Nos 1, 2, 3, 7, 8 et 9 de l'ilet No 38, borné par les rues Chestnut, Walnut, Oliver et Wall, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 mesure 30 pieds. **Lot No 2,** 20 pieds et **Lot No 3,** 25 pieds de face chacun respectivement, rue Chestnut, sur une profondeur de 95 pieds. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall.

Lots Nos 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 125 pieds.

Lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et une façade à la rue Wall de 95 pieds et forme l'encoignure de ces deux rues.

Toute la propriété ci-dessus, est plus ou moins, et entre lignes parallèles, en mesure américaine, conformément aux plans à l'endroit de la vente.

A Amite City.

3° **Un lot de terre** situé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant le lot No 1, de l'ilet No 16, borné par l'avenue Railroad, à l'Ouest, la rue Chestnut au Nord, la rue Laurel, à l'Est, et la rue Pin au Sud, et mesure 50 pieds de face à l'avenue Railroad sur Illinois Central R. R. (anciennement la ligne du N. O. J. & G. N. R. R.) sur une profondeur de 298 pieds, plus ou moins sur la ligne de la propriété du côté Est, appartenant actuellement à Mme Shattuck.

Dans la Ville de Tangipahoa,

4° **Deux certains lots de terre** situés dans la Ville de Tangipahoa, dans la paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant les lots Nos 106 et 107, sur le plan de la dite ville du côté sud de la rue Center, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chaque 80 pieds de face à la rue Tarpley, sur une profondeur de 200 pieds. Lot No 106 formant l'encoignure des rues Tarpley et Center, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—Comptant en passant les titres, 10 0/0 seront payés comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891, en outre des enchères.

Actes de vente pardevant Ernest Commagère Esq., notaire, No 1152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
17 juin—17 21 28—5 12 18 juil

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu et la clientèle de la buvette coin sud Peters et St-James.

Comptoirs, étagères, réfrigérateurs, vins, liqueurs, verrerie, etc. et meubles de maison, ameublement de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, nattes, paillassons, etc.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,269—Division D—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 9 juillet 1891, à 11 heures A. M., au local coin des rues Sud Peters et St James en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée le 29 juin 1891, il sera vendu à l'encan.

Le contenu et la clientèle de la buvette et les effets mobiliers, etc. du dit local. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions de la vente—Comptant avant l'enlèvement.
30 juin—30—4 juil à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE À ALGER.

Succession de Thomas Carter.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 32,891.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi il sera vendu à la **Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles,** rue St-Charles, entre la rue Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite savoir:

Un certain terrain situé sur la rive droite de la **rivière Mississipi,** dans le district d'Alger, maintenant le Cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain No 8 dans l'ilet No 10 borné par les rues **Jackson, Franklin, Monroe et Homer,** d'après un plan sur un devis de **C. A. DeArmas,** ingénieur civil, le **1er novembre 1866,** et annexé à un acte passé le 15 décembre 1865 [sic] lequel terrain mesure, pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Jackson, sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés ou en faisant partie en quelque sorte.

Les améliorations consistent d'un joli cottage à distance de la rue, portant le numéro municipal 47 de la rue Jackson, ayant 4 chambres, auvent, citerne, lieux d'aisance, etc., arbres d'agrément et arbres fruitiers, à proximité du marché, d'églises et à trois ilets seulement de la rivière.

Conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée d'un excellent rapport et admirablement située dans les Deuxième et Troisième Districts de cette ville, en face des marchés français, au coin des rues St-Philippe et Decatur—

Magasin et résidence en briques, à deux étages avec mansardes, loués $1,080 par an;

—ET—

14 Terrains rue Dauphine, couvrant toute la façade l'avenue Jourdan à la rue Deslonde, avec le cottage double élevé presque neuf, coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan; cottage simple avenue Jourdan, et une bâtisse à un étage, occupé par John Bauer comme boulangerie, et une orangerie.

George Dietrich et als.

VS.

Louisa Dietrich et als.

No 32,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre daté du 26 mai 1891 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie de l'ilet borné par les rues **St-Philippe, Vieille Levée, Decatur, Chartres et Dumaine,** désigné par le lot + G sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, comme plan No 1, ... rue **Decatur** et **St-Philippe,** et a 21 pieds 2 pouces de façade rue Vieille Levée ou Decatur sur 100 pieds de profondeur et de 34 ... rue St Philippe, et 21 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence à deux étages en briques, avec mansardes, ayant au rez-de-chaussée, magasin, comptoir, hydrant, etc., au 1er étage, large vérandah s'étendant sur toute la façade et la profondeur des mansardes, sept chambres à coucher, corridor, gaz, etc., occupé par une excellente famille en détail etc. et loué $1,080 par an.

2° Quatorze terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue **Jourdan** et les rues **Morale, Deslonde et Dauphine** désignés par les numéros de 1 à vingt trois inclusivement, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 27 avril 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, les dits terrains ont d'après le dit plan, au pied américain, les dimensions suivantes: Le terrain numéro dix-neuf a 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Deslonde, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains de un à vingt deux inclusivement, chacun, 25 pieds de façade rue **Dauphine,** sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain numéro un forme l'angle des rues Dauphine et Deslonde; ... le coin de la rue **Dauphine** et de l'**avenue Jourdan** ... 26 pieds ... lignes de face à l'avenue Jourdan sur 150 pieds de profondeur entre lignes ...

Les améliorations consistent en sur les terrains 21 et 22, un joli et confortable cottage en bois couvert en ardoises, à distance du trottoir, ayant jardin et galeries à l'arrière et fruitiers, ... à deux étages avec de la cour ... et un entrepôt.

Sur le terrain No 20 il y a un cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres, ... cour, citerne, écurie, etc.

Sur le terrain No 23 il y a un cottage en bois, couvert en ardoises, ayant 4 pièces ... quatre chambres, à un étage, ... et une bâtisse, servant de ... de boulangerie etc.

Les terrains Nos 10 à 19 inclusivement sont cultivés comme orangerie. Il y a un grand nombre d'orangers en rapport ... entourés de plusieurs portails ... par John Bauer comme boulangerie, ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant ... reste à un et deux ans de ... pour cent par an, ... garantie par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ... clauses usuelles de garanties, y compris le transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat, etc. ... taxes de 1891 ...

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 7 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur No 408 rue Bienville, entre les rues Miro et Galvez, Joli Cottage.

Succession de Christoph Rahder.

No 32,635—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, servitudes, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Miro et Galvez, désigné par le No 2 dans l'ilet No 266, sur un plan dressé par feu Allou d'Hemécourt, voyer, en date du 10 juillet 1853 et déposé à l'étude de J. Cuvillier le 10 octobre 1853, le dit lot mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois, couvert en ardoises et retiré de la rue, ayant avec galerie de devant et de côté et cinq chambres; dans le fond, une bâtisse en bois couverte en ardoises, ayant deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., et connu par le numéro municipal 408 rue Bienville.

Conditions—Un moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un an avec intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie incluant le pacte de non aliénando le transfert de la police d'assurance sur les améliorations de la dite propriété pour le montant des billets dus ou par le vendeur ou n'importe quel détenteur, incluant intérêt et frais. 5 pour cent honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt et frais en cas de procès pour en recouvrer la collection. La clause de la vente sans estimation pour en obtenir le paiement des dits billets hypothécaires avec capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera comptant 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 en sus de son adjudication, et la convention et stipulation que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix convenu dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication sera considéré comme ... pour être re-offert au ... formalité.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juil

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.

248 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 18 juillet 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rigtor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891, Dossier No 32,861, dans l'affaire de la succession de Charles Anderson, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro (3) trois sur un plan déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas connu comme plan No (7) sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur en usage commun avec ce terrain et les autres.

Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance avec hangar fermé dans le fond et une grande cour neuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 cens.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.